Affichage
du 31/03/2023 au 31/05/2023

SIVU du centre de secours de Pluvigner
Liste des délibérations

SÉANCE DU 23 MARS 2023

Début de séance : 11h00
Fin de séance : 12h00

Nombre de conseillers :
En exercice : 6
Présents : 4
Votants : 4

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 23 mars à 11h, le Conseil syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du centre de secours de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Pluvigner sous la présidence de Mme Diane HINGRAY, Présidente.

4 conseillers présents :
- Mme Diane HINGRAY, Maire de Pluvigner ;
- M. Pascal LE CALVE, Maire de Landévant ;
- Mme Dominique OLLIVIER-FRANKEL, Maire de Landaul ;
- M. Alain DONY, Adjoint au Maire de Landaul ;

Absents :
- Mme Sylvie OLLIVIER, Adjointe au Maire de Pluvigner ;
- Mme Katia BONNEC, Adjointe au Maire de Landévant ;

Étaient également présents (sans voix délibérative) :
- M. Bonaventure MENEUX, Directeur général des services de Pluvigner ;
- M. Michel ALLANO, Chef de centre de secours de Pluvigner.

SECRETAIRE DE SEANCE : LE CALVE Pascal

Date de convocation du Conseil syndical : le 17 mars 2023

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la mairie de Pluvigner aux heures habituelles d'ouverture et sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.pluvigner.fr/les-syndicats-intercommunaux/

DELIBERATION	OBJET
N° DEL2023_01_01 VOTE	Désignation du secrétaire de séance : Le conseil municipal désigne Pascal LE CALVE comme secrétaire de séance. 4 POUR
N° DEL2023_01_02 VOTE	Approbation du PV du CM du 11/03/2022 : Le procès-verbal du dernier conseil est adopté à l'unanimité. 4 POUR
N° DEL2023_01_03 VOTE	Finances Budget I. 1. : Vote du compte de gestion 2022 : Le conseil syndical déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par M. le Percepteur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part. Mme la Présidente est désignée pour signer tout document. 4 POUR
N° DEL2023_01_04 VOTE	Finances Budget I. 2. : Vote du compte administratif 2022 : La Présidente du SIVU, Mme Diane HINGRAY, étant absente, le conseil syndical approuve ce CA 2022 qui vient d'être exposé. Mme la Présidente est désignée pour signer tout document. 3 POUR
N° DEL2023_01_05 VOTE	Finances I. 3. : Affectation du résultat : Le conseil syndocal valide l'affectation du résultat proposée. Mme la Présidente est désignée pour signer tout document. 4 POUR
N° DEL2023_01_06 VOTE	Finances I. 4. : Vote du budget primitif 2023 : Le conseil syndical valide le budget primitif 2023. Mme la Présidente est désignée pour signer tout document. 4 POUR
N° DEL2023_01_07 VOTE	Finances I. 5. : Participation des communes : Le conseil syndical valide cette répartition. Mme la Présidente est désignée pour signer tout document. 4 POUR
N° DEL2023_01_08 VOTE	Finances I. 6. : Durées d'amortissement : Le conseil syndical valide ces durées d'amortissement. Mme la Présidente est désignée pour signer tout document. 4 POUR

Affiché en mairie et publié sur le site internet le 31 mars 2023,

Le Président,
Diane HINGRAY

Le secrétaire,
Pascal LE CALVE